

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 10

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift No 9, septembre 1981

L'attention est d'abord attirée par l'article que le capitaine Peter Lienhart consacre à l'opération «Linebacker II»: il s'agit de l'opération de bombardement menée à la fin de l'année 1972 par les appareils américains B-52 au-dessus du Vietnam du Nord. L'organisation et le déroulement de cette opération, les mesures prises en matière de défense antiaérienne ainsi que les aspects de conduite de la guerre électronique sont décrits dans cette étude clairement illustrée et qui se fonde sur les plus récentes données disponibles.

Chef du service matériel d'un régiment de soutien, et simultanément chef de service à l'Intendance du matériel de guerre, le major Messerli présente le service du matériel. Il rappelle la responsabilité des commandants de troupe, avant de passer en revue les divers types d'unité du matériel et les moyens dont dispose ce service aux différents échelons. On est particulièrement impressionné par l'ampleur des moyens techniques nécessaires, par la volumineuse documentation dont les troupes du matériel ont besoin (catalogues, fiches techniques, etc.) et par la quantité de spécialisations des artisans de troupe. Sait-on, par exemple, que la réparation complète d'un char de combat fait appel à sept spécialistes différents?

Nous avons retenu, enfin, l'étude que le colonel EMG Theodor Wyder, commandant des EO de forteresse et juge d'un tribunal militaire d'appel, consacre aux sanctions disciplinaires sous le titre «Aux arrêts». L'auteur insiste pour que, d'une part, les prescriptions en la matière soient très strictement respectées sur le plan formel et que, d'autre part, ne soit jamais perdu de vue l'aspect «éducatif» de la sanction. Il s'agit, par elle, d'améliorer le fautif, et le colonel Wyder de rappeler, en conclusion, que la sanction disciplinaire est l'ultime moyen de maintenir la discipline.

Protection civile No 9, septembre 1981

«L'instruction est un point faible de la protection civile.» Tel est le titre de l'éditorial par lequel s'ouvre ce numéro et dont l'auteur est le prof. Reinhold Wehrle, président de l'Union suisse pour la protection civile. L'auteur relève d'emblée que «les mesures relatives aux constructions sont relativement aisées à imposer puisque la délivrance d'un permis de construire dépend de la réalisation des abris indispensables. Dans le domaine de l'instruction, en revanche, il n'existe malheureusement pas de telles obligations.» L'Union suisse pour la protection civile entend promouvoir une prise de conscience, aussi bien à l'échelle des autorités que dans la population, de la nécessité d'une PC bien encadrée et, par conséquent, d'une amélioration de la formation des cadres qui, tout comme les cadres militaires, ont la double fonction d'instructeur et de chef.

L'essentiel du numéro que nous avons sous les yeux est consacré aux problèmes d'instruction (responsabilité première des communes et des cantons), qu'il s'agisse des questions de personnel ou des problèmes d'installations, centres d'instruction, etc. Un article est plus particulièrement consacré au centre fédéral d'instruction de la protection civile actuellement en voie de réalisation à Schwarzenbourg.

Armées d'aujourd'hui No 63, septembre 1981

Outre un «dossier du mois» consacré au service sanitaire, et plus particulièrement à la médecine préventive dans les armées, la revue présente plusieurs contributions dignes de retenir l'attention.

En lisant l'article du colonel Jeanmarie Thomas sur la «conception et l'exploitation de l'audiovisuel dans les armées», on constate que, si les techniques de fabrication des moyens audiovisuels sont en constant progrès, leurs modalités d'emploi par les hommes ne sont pas partout encore correctement maîtrisées.

Autre contribution intéressante, celle de l'intendant militaire de 1^{re} classe (colonel) Lebreton intitulée: «De la pointe bic à l'ordinateur ou pour une administration moderne des corps de troupe». Certes, l'administration des armées françaises est, en raison notamment de leur permanence, plus complexe que la nôtre. D'où la nécessité plus vite révélée de sortir des méthodes artisanales pour faire usage de l'électronique. Reste que les moyens matériels ne sont, à eux seuls, pas suffisants. L'auteur, fort justement, rend attentif au fait que «le résultat souhaité ne pourra être atteint aussi longtemps que des réglementations administratives, souvent anciennes, ne seront pas adaptées aux situations de l'an 2000».

En ouvrant le dossier du mois, la revue se réjouit de ce que la médecine préventive, longtemps laissée pour compte au profit de la médecine de soins, soit enfin reconnue. Le dossier traite des vaccinations, du recueil et de l'exploitation des données épidémiologiques dans les armées, de l'agression thermique dans les activités militaires terrestres (qui donne des conseils pratiques permettant une meilleure information des hommes et rappelle aux cadres les consignes essentielles), et enfin de l'éblouissement et de ses incidences.

Nous avons, enfin, noté l'article «Savoir oser» du lieutenant-colonel Jean-François Sardet. L'auteur y examine cette notion jamais exactement définie de «discipline intellectuelle». Il rappelle qu'avant la décision, c'est le devoir de chaque collaborateur du commandant de dire, de façon ouverte et circonstanciée, ce qu'il pense et propose. Mais que, la décision prise, c'est le devoir de chacun de ne s'employer qu'à la réaliser, en faisant abstraction de ses sentiments propres.

Rivista Militare N° 4, juillet-août 1981

Du sommaire comme à l'accoutumée très fourni de cette revue, nous avons retenu l'étude de général Ciro Di Martino consacrée à l'intégration des divers moyens de lutte antichar, en particulier au sein de la division mécanisée. De l'avis de l'auteur, les moyens actuellement disponibles en dehors des chars eux-mêmes, à savoir les engins filoguidés, les canons et, surtout, les hélicoptères antichars, permettent aux blindés de reprendre ce qui était leur mission de base: la manœuvre et l'action agressive.

Nous mentionnerons encore l'article du général B. Giuseppe Caccamo consacré au commandement et aux diverses formes qu'il peut revêtir.

Ejército N° 500, septembre 1981

Saluons au passage, dans la revue espagnole des armes et des services, quelques «pages de l'instructeur». Ces pages sont reprises de la revue-sœur «Guión», plus particulièrement destinée aux cadres subalternes. Dans cette dernière revue, ces pages sont rassemblées en un petit carnet détachable, «format sabretache». Conçues un peu à l'américaine, ces pages sont illustrées selon un système de bande dessinée.

Le premier de ces cahiers, repris dans le corps de la revue «Ejército», traite de méthodes d'instruction et insiste sur les facteurs suivants: l'enseignement pratique, la motivation, la correction collective, la stimulation, la préparation du travail.

Ces cahiers traiteront par la suite de l'instruction individuelle du combattant, de l'instruction du groupe, puis de la section et, enfin, du combat dans des conditions particulières.